

Le vendredi 1^{er} décembre 2006

Québec - La Fédération québécoise des municipalités développe un projet de mutuelle de l'énergie éolienne afin de permettre aux communautés locales de maximiser les retombées économiques des projets devant être mis en place sur leurs territoires. 1^{er} décembre 2006

La Fédération a reçu le mandat de son conseil d'administration réuni, hier, à Québec, de poursuivre les démarches déjà entreprises en ce sens et de procéder à une étude de marché pour mesurer l'intérêt d'un tel projet dans le milieu.

Si la société voit le jour, elle mettra à la disposition des municipalités des services d'expertise financière, juridique et d'ingénierie. Le projet comprend également le développement d'un regroupement d'achats afin de diminuer les coûts des projets éoliens.

À terme, la compagnie créée deviendrait la propriété de toutes les municipalités locales et régionales qui en seraient membres et, ultimement, des citoyennes et des citoyens de ces communautés. **Québec Municipal**

Pas si pingre!

Selon Cartier Énergie la filière éolienne en Gaspésie est toujours intéressante, mais aussi inquiétante.

À l'instar du président de la Conférence régionale des élus, Bertrand Berger, le promoteur Cartier énergie réagit aux informations divulguées concernant les redevances versées par sa compagnie.

Guy Dufort, le vice-président aux affaires publiques de la compagnie, qui exploite les parcs éoliens de Baie-des-Sables et de l'Anse-à-Valleau entre-autres, souhaite corriger le tir.

Selon lui, les Gaspésiens reçoivent leur part de redevances. Il n'est pas d'accord avec les allégations diffusées voulant que les Ontariens soient avantagés par rapport aux Québécois.

Guy Dufort avoue que cette situation est tout de même inquiétante pour l'industrie éolienne gaspésienne.

D'ici 2012, Cartier énergie éolienne prévoit investir jusqu'à 1 milliard 200 millions de dollars pour ses différents projets de parcs éoliens sur la péninsule. Le parc de Carleton-sur-Mer est présentement à l'étude. **CIEUFM**

Une nouvelle au téléjournal de jeudi soir sur l'éolien.

Aller à <http://www.radio-canada.ca/regions/Bas-st-laurent/Tele/estduquebecsoir.shtml>

Et avancez jusqu'à 6 minutes 53 secondes.

Parc éolien de Baie-des-Sables

Le premier tour de turbine dans la controverse

Mise à jour le vendredi 1 décembre 2006, 13 h 24

C'est finalement le ministre des Ressources naturelles, Pierre Corbeil, qui a inauguré vendredi matin, le premier des neuf parcs éoliens érigés dans la cadre de l'appel d'offres de 1000 mégawatts lancé par Hydro-Québec en 2003.

Le premier ministre Jean Charest, qui devait assister à la cérémonie, s'est désisté à la dernière minute. Le premier ministre n'a pas justifié son désistement. Toutefois, la présence de manifestants lors de l'inauguration du parc éolien pourrait être une des causes de son absence.

Le groupe Éole prudence a en effet profité de l'inauguration du parc éolien pour manifester son opposition à la façon dont se développe la filière éolienne au Québec. Le ministre Pierre Corbeil a refusé de s'adresser aux manifestants. Toutefois, la conférence de presse du ministre Corbeil a dû être retardée.

Avec des slogans comme « maîtres chez nous », « on ne donnera pas nos terres », la centaine de manifestants est venue gêner l'inauguration de ce qui constitue pour Québec la première concrétisation des grands chantiers éoliens de la Gaspésie.

Les manifestants, qui qualifient le développement de la filière éolienne de précipité, réclament un moratoire sur les projets éoliens afin d'organiser une vaste consultation sur le sujet. Ils s'interrogent sur l'importance retombées régionales de tels projets et jugent insuffisantes les redevances versées aux propriétaires terriens où sont installées les éoliennes.

Le président du conseil d'administration de Cartier Energy, Gilles Lefrançois, a discuté avec les manifestants pour leur expliquer que le prix payé par Hydro-Québec ne permettait pas d'augmenter les redevances versées aux agriculteurs et aux municipalités.

Un développement critiqué

Le développement éolien dans l'Est du Québec suscite de plus en plus de craintes parmi certains résidents qui s'inquiètent de l'impact des éoliennes sur la santé et le paysage.

D'autre part, récemment, une série de reportages diffusés par Radio-Canada a

soulevé la controverse sur l'impartialité des élus municipaux propriétaires de terrains où des éoliennes doivent s'ériger.

Certains reportages ont aussi mis de l'avant l'écart de plusieurs milliers de dollars par années entre les généreuses redevances versées notamment aux propriétaires ontariens et celles négociées par les agriculteurs de l'Est du Québec.

Les éoliennes de 1,5 mégawatt, installées à Baie-des-Sables, rapportent chacune de 2500 \$ à 3000 \$ par année aux agriculteurs, ce qui correspond approximativement à 1 % des revenus anticipés par Cartier. Ailleurs au Québec, certains agriculteurs, qui ont signé des ententes dans le cadre du prochain appel d'offres de 2000 mégawatts, recevront parfois quatre fois plus.

Le promoteur a signé une entente de 20 ans avec les municipalités de Baie-des-Sables et de Métis-sur-Mer. L'entente prévoit le versement total de plus de 2,8 millions de dollars aux deux municipalités. Baie-des-Sables recevra la majeure partie de cette somme, soit 116 000 \$ par année ou un peu moins de 2000 \$ par éolienne.

Cartier Énergie, qui a investi 170 millions dans la construction du parc, vendra son énergie 6,5 ¢ le kilowatts-heure à Hydro-Québec.

La construction du parc a procuré une centaine d'emplois. Une dizaine seront nécessaires pour son entretien.

Neuf parcs éolien d'ici 2012

Cartier Énergie installera en Gaspésie 740 mégawatts des 990 mégawatts achetés par Hydro-Québec. Après le parc de Baie-des-Sables, suivront les parcs de L'Anse-à-Valleau, reporté en 2007, celui de Carleton, prévu pour 2007.

Le promoteur a aussi entrepris les négociations pour son parc de 150 mégawatts qui s'élèvera à Les Méchins en 2009. D'ici 2011, l'entreprise construira le parc de Montagne sèche, près de L'Anse-à-Valleau et les deux parcs de Gros-Morne.

Cartier Wind Énergie est détenue à 50 % par TransCanada Corporation, une entreprise privée de l'Alberta.

Le reste du capital est partagé avec le fonds de placement Innergex qui détient 30 % des parts et une filiale canadienne de RES USA, Renewable Energy Systems Canada. Cette entreprise, qui détient une expertise dans le domaine éolien, possède 20 % des actions de Cartier Énergie.

Hormis Cartier Energy, l'autre grand gagnant du premier appel d'offres d'HYdro-Québec pour l'achat d'énergie éolienne est Northland Power. L'entreprise torontoise doit construire deux parcs éoliens, un à Saint-Ulric et Saint-Léandre et l'autre à Mont-Louis. **Radio-Canada**

Agriculture et développement éolien

La Commission de protection montre les dents

Mise à jour le jeudi 30 novembre 2006, 16 h 50

Selon le rapport d'orientation préliminaire de la Commission, publié la semaine dernière, les éoliennes prévues sur ces sites devraient être déplacées en raison de leurs impacts sur les activités agricoles.

La CPTAQ estime que ces emplacements sont situés dans des érablières ou sur des terres utilisées intensivement pour l'agriculture. Une dizaine de ces sites appartiennent à des élus municipaux.

Le maire de Saint-Léandre, le maire et un conseiller municipal de Saint-Ulric pourraient ainsi perdre les redevances associées à l'utilisation de ces terrains par Northland Power. Neuf éoliennes devaient s'élever sur les terres du maire de Saint-Léandre, Roger Bernier.

La CPTAQ considère que la vocation de cinq de ces sites devrait être exclusivement agricole. Pour le maire Bernier, il s'agirait d'une perte de revenus anticipés d'environ 10 000 \$ par année.

Même chose pour le maire de Saint-Ulric, Serge Gendron, propriétaire du site où Northland projette de construire le poste de branchement des éoliennes au réseau de transport d'Hydro-Québec.

La CPTAQ ne souhaite pas que ce site soit utilisé à cette fin. Le maire Gendron perdrait également un revenu estimé à 10 000 \$ par année.

Northland Power prévoit l'installation de sept éoliennes sur les terres du conseiller municipal de Saint-Ulric, Mario Ratté, mais quatre emplacements pourraient être exclus. Les maires ont refusé de commenter.

Toutefois, le conseiller Mario Ratté soutient qu'il a abandonné l'agriculture intensive, il y a quelques années. Il indique qu'il n'a conservé que quelques animaux pour ses besoins personnels et cultive un peu de foin et de grain. Il croit que des éoliennes sur ses terres n'entraveraient aucunement le genre de culture qu'il pratique.

En attendant, Northland Power demande aux agriculteurs de Saint-Ulric et de Saint-Léandre de renoncer au délai de 30 jours prévus par la loi pour réagir au document de la Commission.

L'entreprise entend demander la tenue d'audiences publiques pour démontrer le bien-fondé de ses choix et souhaite agir rapidement. Northland avait prévu entreprendre ses travaux de déboisement d'ici quelques semaines. **Radio-Canada**

Nicolet - Solidarité rurale demande au gouvernement de surseoir à l'adoption du projet de loi 49 1^{er} décembre 2006

Ce projet de loi déposé à l'Assemblée nationale vient modifier les dispositions

actuelles qui lient les Contrats d'approvisionnement et d'aménagement forestier aux communautés dont le territoire est pourvoyeur de la ressource.

Solidarité rurale du Québec s'inquiète des impacts d'une telle modification qui ne prévoit aucune place pour les communautés et les MRC dans la prise de décision.

« Si des changements de destination de bois peuvent être justifiés dans certains cas, le processus de décision qui les encadre doit impérativement donner un droit de regard ultime aux collectivités locales. Sans une telle participation effective dans des décisions aussi déterminantes pour leur avenir, celles-ci se sentiront dépossédées du principal levier de développement dont elles disposent », a déclaré le président Jacques Proulx. **Québec Municipal**

Pour mieux gérer les ressources...

La région se dote d'un modèle régional pour une éventuelle commission sur les ressources naturelles et le territoire.

À la suite de la Commission Coulombe en 2004, le ministère des Ressources naturelles et de la Faune a demandé aux régions de proposer un modèle pour augmenter leur participation au développement des ressources naturelles et du territoire. La Conférence régionale des élus a donc entériné un modèle pour la Gaspésie et des Îles à sa dernière réunion. Ce modèle est basé sur les résultats de la consultation publique qui s'est tenue le mois dernier et qui a attiré plus de 150 personnes autour de la péninsule.

Même si cette commission régionale vient en quelque sorte remplacer la Table sectorielle forêt, le président de la CRÉ, Bertrand Berger, précise que son mandat sera élargi à toutes les ressources naturelles de la région.

Bertrand Berger explique que le modèle gaspésien doit être acheminé cette semaine au ministre Pierre Corbeil, qui convoquera alors les régions concernées le 25 janvier prochain.

Le gouvernement devrait apporter les changements législatifs nécessaires à la création des commissions régionales à l'automne 2007. **CIEUFM**

La hausse du niveau des mers, plus grand défi de l'humanité

François Cardinal

La Presse

Après 430 jours en mer, le chef de la mission Antarctique du *Sedna IV*, Jean Lemire, revient avec des preuves : les changements climatiques sont non seulement en cours, ils s'accroissent. «Le plus grand défi de l'humanité sera sans doute la lutte contre l'élévation du niveau de la

mer», a lancé hier M. Lemire, à l'occasion d'une de ses premières sorties publiques depuis son retour sur la terre ferme. «C'est certainement ce qui nous attend, en raison évidemment de la fonte des glaciers, mais surtout à cause de l'augmentation de la température des océans, a ajouté le biologiste. Le British Antarctic Survey a prouvé que dans le secteur où nous étions, la température de la mer a grimpé d'un degré. C'est énorme!»

Pour illustrer à quel point la situation est grave, M. Lemire a rappelé que deux forces majeures influencent le climat de la Terre : les grands vents atmosphériques et les courants des océans. «Or, tous les grands courants sont influencés par l'Antarctique», a-t-il précisé. Amarré pour son hivernage dans une petite baie de la péninsule antarctique (fraîchement baptisée baie Sedna), l'équipage de marins, de cinéastes et de scientifiques a ainsi pu observer de visu la fonte accélérée des glaciers. Pas surprenant : le *Sedna IV* était à une centaine de kilomètres de la station Palmer, le lieu où a été observée la plus forte hausse des températures sur la planète depuis 50 ans : 6 degrés Celsius. «Les pôles sont aux avant-postes et nous disent que la planète entière va être affectée», a lancé M. Lemire. Rappelons que le plus récent rapport du Groupe intergouvernemental d'experts sur l'évolution du climat (GIEC), organisme scientifique lié à l'ONU qui est devenu la référence en la matière, prédit une hausse moyenne du niveau des océans de 0,09 à 0,88 mètre d'ici 2100, ce qui risque d'avoir de graves conséquences pour les pays côtiers.

Conviction politique

Fort de ses observations empiriques, le capitaine du *Sedna IV* n'a pu que se désoler du changement de la position environnementale du Canada depuis son départ des Îles-de-la-Madeleine, le 19 septembre 2005. Il promet d'ailleurs de talonner de près les élus des deux ordres de gouvernement, à l'avenir, afin qu'ils se réveillent à l'urgence de la situation. «J'ai suivi ça de loin avec une certaine tristesse, a-t-il dit. Le Canada a reculé sur la scène internationale de façon honteuse. Je ne peux comprendre qu'un pays dont une partie se trouve en Antarctique ne joue pas son rôle sur la scène internationale.» Tout comme l'a fait la ministre française de l'Écologie au Kenya, il y a quelques jours, M. Lemire a prédit la défaite du gouvernement Harper aux prochaines élections à cause de sa position sur le protocole de Kyoto. «Il s'agit d'un suicide politique», a indiqué Jean Lemire. Fraîchement débarqué au pays, Jean Lemire s'attellera maintenant au montage de toutes les images captées afin d'en faire une série de reportages et de documentaires. Radio-Canada présentera ainsi dès 2008 une série de 13 émissions de 30 minutes sur les coulisses de l'expédition. L'émission

Découverte présentera pour sa part trois émissions d'une heure sur les observations scientifiques de la mission. Et enfin, un long métrage sera diffusé sur l'Antarctique, le dernier continent vierge de la planète.